

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 décembre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2493)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 253

présenté par
M. Warsmann

ARTICLE 38**ÉTAT B****Mission « Recherche et enseignement supérieur »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Formations supérieures et recherche universitaire	0	0
Vie étudiante	0	0
Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires	20 000 000	0
Recherche spatiale	0	20 000 000
Recherche dans les domaines de l'énergie, du développement et de la mobilité durables	0	0
Recherche et enseignement supérieur en matière économique et industrielle	0	0
Recherche duale (civile et militaire)	0	0
Recherche culturelle et culture scientifique	0	0
Enseignement supérieur et recherche agricoles	0	0
TOTAUX	20 000 000	20 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Devant le développement exponentiel de cas avérés de borréliose de Lyme , un Plan national a été lancé en 2016. Cependant les crédits alloués dans ce cadre se révèlent insuffisants pour pouvoir imaginer enrayer rapidement cette propagation. Cet amendement vise donc à attribuer 20 000 000 d'euros de crédits supplémentaires vers l'action 15 « recherches scientifiques et technologiques en sciences de la vie et de la santé » au sein du programme 172 « recherches scientifiques et technologiques supplémentaires »

Parallèlement il réduit d'autant les crédits de l'action 3 « Développement de la technologie spatiale au service de la recherche en sciences de l'information et de la communication » au sein du programme 193 « Recherche spatiale ».